DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.3 et 4 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : **CEV**
Forme juridique : société par actions simplifiée
Immatriculée au RCS de Versailles
Sous le Numéro : 582 142 212

Représentée par sa Présidente, la SARL HF DEVELOPPEMENT (RCS Versailles 879 571 446), elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Hubert FALQUE

☒ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que le bilan et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2024

est publié au greffe du tribunal de commerce de Versailles

sous un caractère abrégé et que les comptes annuels ont été déposés auprès du registre de ce même greffe.

Dans l'hypothèse probable où les comptes ont été certifiés par des commissaires aux comptes :

En outre, je déclare que :

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont émis un avis sans réserve sur les comptes annuels

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont émis un avis avec réserves sur les comptes annuels

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont émis un avis défavorable sur les comptes annuels

☐ Le ou les commissaires aux comptes se sont trouvés dans l'incapacité d'émettre un avis sur les comptes annuels

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant émettre une réserve dans l'avis

Fait à Ecquevilly, le 27 août 2025

HF DEVELOPPEMENT
Hubert FALQUE
Gérant

Certifié conforme à l'original
HF Développement, Présidente,
Hubert Falque, son gérant

CEV

Société par actions simplifiée au capital de 540 000 euros
Siege social : Zone Industrielle - 78920 ECQUEVILLY
RCS VERSAILLES: 582 142 212

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 31 JUILLET 2025

L'an DEUX MIL VINGT CINQ, Le
TRENTE ET UN JUILLET,

L'Associée Unique de la Société, la Société HF DEVELOPPEMENT, SARL au capital de 200. 000 euros, dont le siège social est ZI Ecquevilly, 78920 ECQUEVILL Y, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés sous le numéro 879 571 446 RCS VERSAILLES, représentée par Monsieur Hubert FALQUE, son gérant, également Présidente de la Société,

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

La Présidente de la Société a établi et arrête les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

Le Commissaire aux comptes, la Société GBA AUDIT ET FINANCE, a établi son rapport en date du 30 juin 2025 certifiant sans réserve lesdits comptes annuels.

Le Commissaire aux comptes a également établi un rapport sur les conventions règlementées en date du 30 juin 2025 rappelant les conventions règlementées antérieurement conclues et ne faisant état d'aucune nouvelle convention de la nature de celles visées a l'article 227-10 du code de commerce conclue au cours de l'exercice écoule.

La Présidente a rappelé qu'il n'y a pas de CSE dans l'entreprise faute de candidatures constatées aux dernières élections par un procès-verbal de carence en date du 17 juin 2021.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024;
L'affectation des résultats de cet exercice;
L'approbation des conventions règlementées ;
Pouvoirs à donner pour accomplir les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, au vu du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l' exercice clos le 30 septembre 2024 approuve ces comptes ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et qui font apparaitre un bénéfice de 1.985,74 euros.

L' Associée Unique prend acte qu'il n'y a pas eu, sur l'exercice, de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les Sociétés.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 985,74 euros au poste Autres réserves dont le solde créditeur sera ainsi porté à 881.839,24 euros.

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 1.475 .839,24 euros.

L' Associée Unique, rappelle qu'au titre des trois précédents exercices il a été distribué à titre de dividendes:

2023	100.000 €
2022	100.000 €
2021	100.000 €

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique, au vu du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions règlementées visées par l'article L 227-10 du code de commerce, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique prend acte de l'arrivée à échéance, à la présente assemblée, du mandat du commissaire aux comptes titulaire, la société GBA AUDIT ET FINANCE (Siren 342 775 137). La société n'étant plus soumise à l'obligation de nommer un commissaire aux comptes titulaire, décide de ne pas le remplacer.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique prend acte de l'arrivée à échéance, à la présente assemblée, du mandat du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Xavier LECARON. La société n'étant plus soumise à l'obligation de nommer un commissaire aux comptes suppléant, décide de ne pas le remplacer.

SIXIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal et en particulier à Me Cécile Flichy, Balzac Avocats AARPI, 222 rue du Fbg Saint Honore 75008 Paris pour remplir toutes formalités légales consécutives à ces décisions et notamment déposer les comptes annuels dans les formes autorisées et les déclarations utiles auprès du Guichet Unique de l'INPI.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique, Présidente a dressé et signé le présent procès-verbal qui sera répertorié sur le registre des décisions de l'Associée Unique.

FIMECOR
WALTER ALLINIAL

EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT ET CONSEIL

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Pascal FERRON

Certifié conforme à l'original
AF Développement, Présidente,
Hubert Fargue, son gérant

BILAN ET COMPTES ANNEXES

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

SAS
CEV SAS

ZI Ecquevilly

78920 ECQUEVILLY

13 Rue Vernier
75017 PARIS

Tél.: 01 43 12 80 00
Fax : 01 42 66 54 43
E-mail : contact@fimecor.fr
fimecor-walter-allinial.com

BILAN ACTIF

100 1203

	ACTIF	01/10/2023 au 30/09/2024		Durée : 12 Mois	Ex.2023-12 Mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELE (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement	32 500,00	3 108,13	29 391,87	
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés,droits et valeurs similaires	37 575,00	30 554,35	7 020,65	8 117,15
	Fonds commercial (1)	448 000,00		448 000,00	448 000,00
	Autres				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Instal. techniques, mat. et out. ind.	454 779,31	377 806,94	76 972,37	79 885,20
	Autres	93 690,67	78 846,58	14 844,09	21 100,59
	Immobilisations corporelles en cours	10 540,00		10 540,00	43 040,00
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres	125 641,42		125 641,42	118 865,84
	TOTAL II	**1 202 726,40**	**490 316,00**	**712 410,40**	**719 008,78**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approv.	1 500,00		1 500,00	2 550,00
	En-cours de production: biens et serv.	520 149,00		520 149,00	324 541,00
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 472 503,00		1 472 503,00	1 643 251,00
	AVANCES & ACPTES VERSES SUR COMMANDES				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et cptes rattachés	1 194 713,75	53 565,20	1 141 148,55	1 053 493,61
	Autres	184 997,46		184 997,46	180 851,17
	Capital souscrit-appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
	Actions propres				
	Autres titres				
	INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
	DISPONIBILITES	180 188,35		180 188,35	150 809,31
COMPTES REGUL	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (4)	24 431,00		24 431,00	22 356,00
	TOTAL III	**3 578 482,56**	**53 565,20**	**3 524 917,36**	**3 377 852,09**
	CHARGES A REPARTIR S/PLUS.EXERC. (IV)				
	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**4 781 208,96**	**543 881,20**	**4 237 327,76**	**4 096 860,87**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an
(4) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF AVANT REPARTITION

100 1203

	PASSIF	01/10/2023 au 30/09/2024 Durée : 12 Mois	01/10/2022 au 30/09/2023 Durée : 12 Mois
CAPITAUX PROPRES	CAPITAL (dont versé : 540 000,00)	540 000,00	540 000,00
	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
	ECART DE REEVALUATION		
	ECART D'EQUIVALENCE		
	RESERVES		
	Réserve légale	54 000,00	54 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres	879 853,50	920 090,30
	REPORT A NOUVEAU		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 985,74	59 763,20
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
	PROVISIONS REGLEMENTEES		
	TOTAL I	**1 475 839,24**	**1 573 853,50**
PROVISIONS	PROVISIONS POUR RISQUES	41 740,00	32 586,00
	PROVISIONS POUR CHARGES		
	TOTAL II	**41 740,00**	**32 586,00**
DETTES(1)	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(2)	1 373 175,38	1 078 369,98
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	136 001,00	383 355,00
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	857 223,68	644 913,01
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	353 348,46	383 783,38
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
	AUTRES DETTES		
COMPTES REGUL	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)		
	TOTAL III	**2 719 748,52**	**2 490 421,37**
	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	**4 237 327,76**	**4 096 860,87**
	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
	(2) Dont concours banc. courants & soldes créd. de banques	759 234,97	348 577,17
	(3) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		

Certifié conforme à l'original
HF Développement, Présidente,
Hubert Falque, son gérant

CEV

Société par actions simplifiée au capital de 540 000 euros
Siege social : Zone Industrielle - 78920 ECQUEVILLY
RCS VERSAILLES: 582 142 212

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 31 JUILLET 2025

L'an DEUX MIL VINGT CINQ, Le
TRENTE ET UN JUILLET,

L'Associée Unique de la Société, la Société HF DEVELOPPEMENT, SARL au capital de 200. 000 euros, dont le siège social est ZI Ecquevilly, 78920 ECQUEVILL Y, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés sous le numéro 879 571 446 RCS VERSAILLES, représentée par Monsieur Hubert FALQUE, son gérant, également Présidente de la Société,

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

La Présidente de la Société a établi et arrête les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

Le Commissaire aux comptes, la Société GBA AUDIT ET FINANCE, a établi son rapport en date du 30 juin 2025 certifiant sans réserve lesdits comptes annuels.

Le Commissaire aux comptes a également établi un rapport sur les conventions règlementées en date du 30 juin 2025 rappelant les conventions règlementées antérieurement conclues et ne faisant état d'aucune nouvelle convention de la nature de celles visées a l'article 227-10 du code de commerce conclue au cours de l'exercice écoule.

La Présidente a rappelé qu'il n'y a pas de CSE dans l'entreprise faute de candidatures constatées aux dernières élections par un procès-verbal de carence en date du 17 juin 2021.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024;
L'affectation des résultats de cet exercice;
L'approbation des conventions règlementées ;
Pouvoirs à donner pour accomplir les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, au vu du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l' exercice clos le 30 septembre 2024 approuve ces comptes ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et qui font apparaitre un bénéfice de 1.985,74 euros.

L' Associée Unique prend acte qu'il n'y a pas eu, sur l'exercice, de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les Sociétés.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 985,74 euros au poste Autres réserves dont le solde créditeur sera ainsi porté à 881.839,24 euros.

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 1.475 .839,24 euros.

L' Associée Unique, rappelle qu'au titre des trois précédents exercices il a été distribué à titre de dividendes:

2023	100.000 €
2022	100.000 €
2021	100.000 €

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique, au vu du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions règlementées visées par l'article L 227-10 du code de commerce, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique prend acte de l'arrivée à échéance, à la présente assemblée, du mandat du commissaire aux comptes titulaire, la société GBA AUDIT ET FINANCE (Siren 342 775 137). La société n'étant plus soumise à l'obligation de nommer un commissaire aux comptes titulaire, décide de ne pas le remplacer.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique prend acte de l'arrivée à échéance, à la présente assemblée, du mandat du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Xavier LECARON. La société n'étant plus soumise à l'obligation de nommer un commissaire aux comptes suppléant, décide de ne pas le remplacer.

SIXIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal et en particulier à Me Cécile Flichy, Balzac Avocats AARPI, 222 rue du Fbg Saint Honore 75008 Paris pour remplir toutes formalités légales consécutives à ces décisions et notamment déposer les comptes annuels dans les formes autorisées et les déclarations utiles auprès du Guichet Unique de l'INPI.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique, Présidente a dressé et signé le présent procès-verbal qui sera répertorié sur le registre des décisions de l'Associée Unique.

FIMECOR
WALTER ALLINIAL

EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT ET CONSEIL

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Pascal FERRON

Certifié conforme à l'original
M. Développement, Présidente,
Aubert Fecque, son gérant

BILAN ET COMPTES ANNEXES

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

SAS
CEV SAS

ZI Ecquevilly

78920 ECQUEVILLY

13 Rue Vernier
75017 PARIS

Tél.: 01 43 12 80 00
Fax : 01 42 66 54 43
E-mail : contact@fimecor.fr
fimecor-walter-allinial.com

Annexes

comptables

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024
dont le total est de 4 237 327.76 Euros
et au compte de résultat de l'exercice,
et dégageant un bénéfice de 1 985.74 Euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général aménagées par le Règlement ANC 2018-02, conformément aux principes comptables de base :

- image fidèle
- comparabilité
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- importance relative
- prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, ainsi que les coûts directement attribuables) après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.
Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou d'apport en nature isolé, sont comptabilisées le cas échéant, à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

- frais de recherche	L	7
- logiciels	L	3
- agencements et aménagements des constructions	L	10
- matériel et outillage industriels	L	5
- matériel de transport	L	5
- matériel de bureau	L	3
- mobilier de bureau	L	3

Une provision pour dépréciation est constatée, lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Une provision pour dépréciation est constatée, lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont exclusivement constituées du dépôt de garantie du bail commercial et de la retenue de garantie FACTOR

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode 'premier entré / premier sorti'.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué :
- du prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement
- ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables.

Provision pour dépréciation des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur brute est inférieure au cours du jour ou la valeur de réalisation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Provision pour dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation est constatée, lorsque la valeur actuelle d'une créance est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations complémentaires suivantes sont données.

1- Emprunt PGE

Les deux emprunts PGE sont amortis pendant une durée de 6 ans à partir de mai 2021.

2- Fond Commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

3- Indemnités de fin de carrière

La société CEV applique la convention collective des Services de l'Automobile
Cette convention prévoit la prise en charge des indemnités de carrière par l'IRP AUTO. La société CEV cotise pour ce régime à hauteur de 1,25 % de la masse salariale.

Les indemnités de fin de carrière prises en charge sont composées :
-de l'indemnité légale due par l'employeur,
-à laquelle s'ajoute le capital de fin de carrière mis en place par la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile

Les IFC sont prise en charge en totalité par l'IRP AUTO.

4- Provisions pour garanties

Une provision pour garanties données aux clients est constituée pour faire face à cet engagement. Le montant est calculé sur la base des coûts réels historiques identifiés par le passé à ce titre, appliqué à la période de garantie donnée.

5- Créances cédées au Factor

Les cessions de créances au factor sont considérées comme des dettes financières de la société CEV (dettes établies auprès des établissement de crédit).
Les factures cédées sont remises au factor via un site de dépôt. Le factor règle le montant convenu diminué des frais et d'une éventuelle retenue de garantie, Il recouvre ensuite la créance à son échéance à la place de l'entreprise.
Les dettes de CEV à l'égard du factor sont garanties par des créances clients du même montant figurant à l'actif.

6- Evènement postérieur à la clôture

une négociation à abouti récemment pour le rééchelonnement de dettes financières

ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	AUGMENTATIONS	
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Acquisitions, créations apports, et virements de poste à poste
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**			**32 500**
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	**485 575**		
CORPORELLES	Terrains			
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants]			
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants]			
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions [*Dont* Composant]			
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [*Dont* Composant]	436 779		18 000
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Instal.générales, agencements, aménagements divers			
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	25 713		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	65 831		2 147
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers			
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	43 040		
CORPORELLES	Avances et acomptes			
CORPORELLES	**TOTAL III**	**571 363**		**20 147**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
FINANCIERES	Autres participations			
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	118 866		6 775
FINANCIERES	**TOTAL IV**	**118 866**		**6 775**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		**1 175 804**		**59 422**

CADRE B	IMMOBILISATIONS	DIMINUTIONS — Par virements de poste à poste	DIMINUTIONS — Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**			32 500	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**			485 575	
CORPORELLES	Terrains				
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre				
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui				
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels			454 779	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Instal. générales, agencements, aménagements divers				
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport			25 713	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier			67 978	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers				
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	32 500		10 540	
CORPORELLES	Avances et acomptes				
CORPORELLES	**TOTAL III**	**32 500**		**559 010**	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations				
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			125 641	
FINANCIERES	**TOTAL IV**			**125 641**	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		**32 500**		**1 202 726**	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**		**3 108**		**3 108**
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	**29 458**	**1 096**		**30 554**
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		356 894	20 913		377 807
Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport	19 046	2 479		21 525
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 397	5 924		57 321
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		**427 337**	**29 316**		**456 653**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		**456 795**	**33 520**		**490 315**

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements **TOTAL I**							
Autres immob. incorporelles **TOTAL II**							
Terrains							
Constructions Sur sol propre							
Constructions Sur sol d'autrui							
Constructions Inst.gales,agenc et am.des const.							
Inst. techniques mat. et outillage							
Autres immobilisations corporelles Inst.gales,agenc am. divers							
Autres immobilisations corporelles Matériel de transport							
Autres immobilisations corporelles Mat. bureau et inform. mobilier							
Autres immobilisations corporelles Emballages récup. et divers							
TOTAL III							
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL IV**							
Total général (I + II + III + IV)							
Total général non ventilé							

CADRE C				
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	125 641		125 641
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	63 021	63 021	
	Autres créances clients	1 131 693	1 131 693	
	Créance représentative de titres prêtés [Provision pour dépréciation antérieurement constituée]			
	Personnel et comptes rattachés	1 829	1 829	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 485	1 485	
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	66 045	66 045	
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	5 725	5 725	
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Etat et autres collectivités publiques — Divers			
	Groupe associés			
	Débiteurs divers	109 914	109 914	
Charges constatées d'avance		24 431	24 431	
TOTAUX		**1 529 784**	**1 404 143**	**125 641**

RENVOIS			
(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles					
Autres emprunts obligatoires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	1 373 175	1 092 113	281 062	
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		481	481		
Fournisseurs et comptes rattachés		857 224	857 224		
Personnel et comptes rattachés		133 152	133 152		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		108 179	108 179		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	76 996	76 996		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	35 022	35 022		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés		135 520	135 520		
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**2 719 749**	**2 438 687**	**281 062**	

RENVOIS					
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contactés aurpès des associés personnes physiques	
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	287 899			

PRODUITS A RECEVOIR

RUBRIQUES	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	10 800,00
Intérêts à recevoir s/VMP et établissements financiers	
TOTAL	**10 800,00**

CHARGES A PAYER

RUBRIQUES	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 630,00
Dettes fiscales et sociales	205 125,16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	**218 755,16**

DETAIL PRODUITS A RECEVOIR

LIBELLE	MONTANT
AUTRES CREANCES	
409800 Avoir a recevoir	10 800,00
TOTAL	**10 800,00**

TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	**10 800,00**

DETAIL CHARGES A PAYER

LIBELLE	MONTANT
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
408000 Frs factures non parvenue	13 630,00
TOTAL	**13 630,00**
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
428200 Dettes provis sur cp	33 768,93
428300 Dettes provis sur prime	75 323,00
438200 Charges sur conges paye	46 733,18
438610 Organisme provis taxe app	1 925,89
438620 Organisme provis effort c	13 485,06
438630 Organisme provis format p	-1 484,90
438640 Organisme prov taxe handi	3 456,00
448600 Etat.charges a payer	31 918,00
TOTAL	**205 125,16**

TOTAL DES CHARGES A PAYER	**218 755,16**

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
Charges / Produits d'exploitation	24 431,00	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	24 431,00	

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

RUBRIQUES	MONTANT	TAUX D'AMORTISSEMENT %
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL I				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Provisions pour garanties données aux clients	32 586	9 154		41 740
	Provisions pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Provisions pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL II	**32 586**	**9 154**		**41 740**
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles				
	sur immobilisations - corporelles				
	sur immobilisations - titres mis en équivalence				
	sur immobilisations - titres de participation				
	sur immobilisations - autres immo. financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	79 833		26 268	53 565
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL III	**79 833**		**26 268**	**53 565**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		**112 419**	**9 154**	**26 268**	**95 305**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation		9 154	26 268	
	Dont dotations et reprises - financières				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'art. 39-1-5 du CGI

DETAIL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION		
486000 Charge constate en avance	24 431,00	
TOTAL	**24 431,00**	

TOTAL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**24 431,00**	

SAS CEV SAS

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

EUROS

DETAIL DES EMPRUNTS

ORGANISME FINANCIER	NATURE DU FINANCEMENT	TAUX	DATE DEBUT	DATE FIN	MONTANT A L'ORIGINE	REMBOURSEMENTS		RESTE A REMBOURSER		
						ANTERIEU	EXERCICE	- 1 AN	1 A 5 ANS	+ 5 ANS
CREDIT AGRICOLE- PGE	EMPRUNTS		28/04/20	29/04/26	700 000	335 973	140 311	141 071	82 645	
CAISSE EPARGNE - PGE	EMPRUNTS		05/06/20	23/04/26	700 000	334 232	140 770	141 804	83 194	
	TOTAL				**1 400 000**	**670 205**	**281 081**	**282 875**	**165 839**	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

RUBRIQUES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 500,00	360,00
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 500,00	360,00

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

	PERSONNEL SALARIE	PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE L'ENTREPRISE (1)
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	31,00	
Ouvriers		
Apprentis		
TOTAL	**31,00**	

(1) Le personnel mis à disposition de l'entreprise comprend
- le personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté

Commentaires :

ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS
Effets escomptés non échus :	
Avals et cautions :	
Engagements en matière de pensions :	
Autres engagements donnés :	
SCI PETIT PARC	72 000,00
PEGASIM	10 274,00
LA POSTE	113,00
RDG FACTOR	40 934,00
GEYVO	2 321,00
TOTAL (1)	**125 642,00**
(1) Dont concernant : Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de suretés réelles	

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS
Avals et cautions :	
Autres engagements reçus :	
TOTAL (2)	
(2) Dont concernant : Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	